

JEUNES EN DIFFICULTÉ

Caroline Regamey

En 2006, la Commission fédérale pour l'enfance et la Jeunesse (CFEJ) consacrait ses réflexions à la thématique de la pauvreté des enfants et des jeunes en Suisse. Ce choix se révèle particulièrement judicieux, si l'on pense à ce que la récente statistique nationale de l'aide sociale a éclairé : 44% des bénéficiaires de l'aide sociale sont âgés de moins de 25 ans, un tiers a même moins de 17 ans.

Dans le cadre d'un petit mandat de la CFEJ, je me suis plus précisément concentrée sur la période de transition qui succède à l'école obligatoire, et qui s'achève dans le meilleur des cas par l'entrée dans la vie active. On sait malheureusement que pour certain-e-s, le terme de cette transition n'est pas l'achèvement d'une formation professionnelle et l'entrée dans le monde du travail, mais... la dépendance à l'aide sociale. Quels problèmes se manifestent dans cette fameuse période de transition? Et à quoi sont-ils dus?

Le cadre d'intégration s'est largement modifié. L'école, d'abord, est l'objet de critiques. Les insuffisances de la formation scolaire de base sont dénoncées par les milieux patronaux, qui les perçoivent même comme un obstacle à l'engagement d'apprenti-e-s. Le décalage entre le niveau des compétences scolaires et les exigences du marché du travail a tendance à se creuser.

Le marché du travail, ensuite, est de plus en plus exigeant. La sélectivité s'est accrue. Il faut être non seulement qualifié-e, mais aussi expérimenté-e, mobile, souple, polyvalent-e (qualités qui ne s'acquièrent pas à l'école, d'ailleurs), sûr-e de soi, si possible Suisse-sse, et d'apparence agréable...

Entre deux, le marché des places d'apprentissage: il n'est plus à même d'intégrer tous les jeunes désireux de s'y former, et malgré l'encouragement des entreprises à (re)créer des places d'apprentissage, le nombre de jeunes demandeurs excède de façon constante le nombre de places disponibles. Une accalmie de la situation est à prévoir d'ici quelques années, mais le problème de manque de places reste préoccupant, ainsi que la concurrence qui s'exerce déjà dans ce champ. En effet, le nombre élevé de postulations pour chaque place d'apprentissage entraîne la possibilité pour les employeurs de choisir sélectivement parmi les demandes reçues: de fait, ce choix se porte sur les jeunes les plus qualifiés. Par ailleurs, les postes traditionnellement occupés par les jeunes issus des filières scolaires à exigences élémentaires non seulement diminuent, mais sont de plus en plus souvent occupés par des jeunes issus de filières à exigences élevées qui ne trouvent pas

eux-mêmes de débouchés correspondant à leurs attentes. Il s'ensuit un processus de déqualification générale. Autre effet, celui de désavantager plus fortement les jeunes issus de la migration, pour lesquels la question statutaire intervient comme facteur de discrimination supplémentaire.

Tout cela démontre l'évolution négative du cadre dans lequel l'intégration socioprofessionnelle des jeunes doit se dérouler. Cela permet de comprendre la situation difficile de nombre de jeunes issus des filières scolaires à exigences élémentaires, à l'issue de la scolarité obligatoire, et les raisons de leur surreprésentation dans les filières transitoires. Génération un peu sacrifiée? Une bonne partie des jeunes concernés s'en rendent compte, et connaissent de grandes difficultés à se projeter dans l'avenir, une certaine perte de confiance, voire une démotivation.

Les jeunes pâtissent de la précarité financière

Outre les importants problèmes de financement de la formation professionnelle qui se posent de manière générale (pas de droit à une bourse d'étude, bourses insuffisantes, problèmes de devoir d'entretien, etc.), on constate que les jeunes issus de familles financièrement précaires voient leurs chances réduites. Les difficultés financières sont des obstacles supplémentaires dans le processus d'insertion. Cadre peu propice pour étudier, manque de moyens pour assumer les transports, ou les tests préalables exigés, sans compter les problèmes liés à l'habillement ou à la nourriture: de nombreux jeunes se trouvent en difficultés dans leur trajectoire d'élève, d'apprenti-e ou d'étudiant-e de ce fait.

Le problème est souvent renforcé car les jeunes ne sont pas très bavards à ce sujet. Certain-e-s d'entre eux connaissent des privations – alimentaires, de santé, vestimentaires, de transport, de loisirs.

Dans le canton de Vaud, l'inquiétude des professionnel-le-s se manifeste à différents niveaux: dans l'école obligatoire, par la bouche des infirmières scolaires, assistantes sociales scolaires, médiateurs, directeurs. Dans le post-obligatoire, certains établissements (10e année, gymnases) interviennent d'ailleurs par des aides directes pour tenter de limiter les obstacles grevant les chances des jeunes vivant cette précarité financière. Dans les hautes écoles (universités et HES), les difficultés financières des étudiant-e-s sont devenues monnaie courante et conduisent également à des stratégies d'aides semi-privées (qui pallient parfois voire souvent le manque de bourses d'études).



Certains jeunes cumulent les obstacles

Pour certains jeunes, l'influence d'événements critiques s'avère très défavorable. Les problèmes particuliers liés à la scolarité, et les situations familiales difficiles, distendues ou conflictuelles peuvent entamer la faculté à bâtir un projet professionnel valable et viable, à entrer en formation professionnelle et/ou à la mener à bien. De même que le manque de maturité, la mauvaise estime de soi, l'intériorisation de l'échec, voire la dégradation de la santé psychique, qui sont souvent conséquences des problèmes précédents. Que certaines difficultés aient surtout influencé le passé de ces jeunes ne doit pas masquer l'effet produit à plus long terme. Les parcours chaotiques des jeunes qui ont subi de tels problèmes produisent des difficultés également importantes quand il s'agit de l'entrée dans la vie active.

Certains fardeaux sont douloureux à porter. Leur existence est clairement identifiée par les jeunes, même s'ils n'ont pas l'habitude d'en parler spontanément. Malgré un détachement de façade, il ressort des propos de jeunes concernés la solitude vécue par rapport à certains événements douloureux, une perte de confiance envers les soutiens institutionnels, voire envers les adultes en général. Une souffrance indéniable se manifeste également.

Lorsque de tels problèmes sont associés à la précarité financière, on se trouve devant tous les signes réunis du cumul de désavantages, ou autrement dit... de la pauvreté.

Dans ce contexte, les obstacles à l'entrée de certains jeunes dans la formation professionnelle sont particulièrement préoccupants: on sait en effet que les jeunes qui ne parviennent pas à s'insérer dans les deux premières années suivant la fin de la scolarité obligatoire courent un risque élevé de ne plus parvenir du tout à entrer en formation. Cela constitue une forme d'exclusion extrêmement forte, et un risque de marginalisation important. Pour preuve, cette proportion alarmante: 70% des jeunes adultes dépendant de l'aide sociale n'ont aucun diplôme professionnel.

Redonner aux jeunes la possibilité de se former

Suite à des alertes répétées, et particulièrement confronté à l'augmentation des jeunes adultes dans son dispositif d'aide sociale, le canton de Vaud a mis en place un dispositif novateur pour aider certain-e-s d'entre eux à «sortir» définitivement de l'aide sociale. L'axe sur lequel se déploient les efforts est non pas le retour à l'emploi mais bien l'accès à la formation de certains jeunes, afin d'améliorer leur capacité à s'intégrer dans la société.

Dans cette optique, le programme FORJAD vise la réinsertion des jeunes assistés et en situation sociale difficile dans le circuit de la formation, tout en les faisant bénéficier du minimum vital et de la prise en charge des frais de formation jusqu'à son terme. Une collaboration interdépartementale s'est d'abord développée, permettant une approche décloisonnée des problèmes. De nouvelles passerelles se sont créées entre le dispositif d'assistance et le dispositif de formation, impliquant aussi le concours des milieux patronaux. En 2006, 114 places d'apprentissage ont été trouvées pour intégrer en formation professionnelle régulière des jeunes jusqu'à dépendant de l'aide sociale. En 2007, une deuxième volée doit permettre à 150 jeunes de commencer une formation. Une fois un projet professionnel établi et la solution de formation professionnelle trouvée, un suivi rapproché se met en place pour chaque jeune inscrit-e dans le programme. Des professionnel-le-s sont en effet chargés de leur fournir un appui socio-pédagogique individualisé et adapté, afin de prévenir les ruptures et d'accompagner les jeunes jusqu'au terme de la formation entreprise.

Si la formation des jeunes en difficulté est l'objectif du programme, la formation des personnes qui encadrent les jeunes tout au long du processus est une exigence pour sa réussite. Par exemple, le profil très particulier des collaborateurs-trices de l'association TEM, qui assure l'encadrement des jeunes pendant la formation: des compétences sont nécessaires à la fois dans le suivi psychosocial pour soutenir et motiver les jeunes, dans la médiation en cas de conflit entre le jeune et son employeur, et également dans la prospection d'un autre lieu de formation, en cas de rupture.

De tels programmes sont exigeants en termes de moyens, de temps, de collaborations, de compétences à impliquer. Cela est en relation avec la difficulté de la tâche à réaliser. Si les évaluations sont encourageantes, le nombre de jeunes bénéficiaires de ce programme, lui, peut paraître relativement peu élevé.

D'autres axes d'action sont à développer, afin d'intervenir bien en amont de l'aide sociale, par la détection précoce et des solutions adaptées, pour éviter que des problèmes connus n'entraînent une marginalisation durable, et ainsi favoriser l'intégration des jeunes.

Caroline Regamey est chargée de politique et recherche sociales au Centre social protestant CSP Vaud